

4^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE LA

28 et 29
juin 2010
Palais du Pharo
Marseille



PROTECTION DE L'ENFANCE

Organisées par



En partenariat avec



SOUFFRANCE DES FAMILLES DÉSARROI DES PROFESSIONNELS Comment retisser le lien ?

Avec le soutien de : l'**AFMJF** (Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille) - l'**ANAS** (Association nationale des assistants de service social) - l'**ANCASD** (Association nationale des cadres de l'action sociale des départements) - l'**ANDASS** (Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux) - le **CNLAPS** (Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée) - l'**ONES** (Organisation nationale des éducateurs spécialisés) - le **SNMPMI** (Syndicat national des médecins de PMI) - l'**UNIOPSS** (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux).

Avec le concours de : l'**Afirem** - **ATD Quart-Monde** - **Enfance et Partage** - **À domicile** fédération nationale - **SOS Villages d'Enfants** - l'**Unapp** (Union nationale des associations de parrainage de proximité).

Et le support éditorial du **Bulletin de la Protection de l'Enfance**

Lundi 28 juin 2010

SÉANCE PLÉNIÈRE



13h00

Ouverture de l'accueil participants

14h00

Accueil par Jean-Noël Guérini, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, sénateur.

14h15

PLÉNIÈRE 1 - CE QUI INQUIÈTE : UNE VULNÉRABILITÉ CROISSANTE DES FAMILLES ET LE DÉSARROI DES PROFESSIONNELS DANS UN ENVIRONNEMENT DE PLUS EN PLUS COMPLEXE.

■ **Familles en détresse : une vulnérabilité qu'il faut appréhender**

par **Marie-Paule Martin-Blachais**, directrice générale du GIP Enfance en danger (Giped).

■ **Les professionnels de la protection de l'enfance : un désarroi qu'il faut comprendre**

par **Maryvonne Caillaux**, déléguée ATD Quart-Monde et **Martine Lamour**, psychiatre, co-auteur avec Marceline Gabel d'un ouvrage à paraître sur la souffrance des professionnels.

■ **Travail social et familles : un lien à retisser**

par **Alain Grevot**, directeur de services à l'association JCLT de l'Oise, co-auteur du rapport de l'Odas sur la place des familles dans le nouveau paysage de l'aide sociale à l'enfance.

■ **Les moyens dans la crise: le danger de l'effet de ciseaux et de l'enlèvement technocratique**

par **Didier Lesueur**, directeur général adjoint de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas).

15h15

PLÉNIÈRE 2 - CE QUI ENCOURAGE : LE SENTIMENT DE PLUS EN PLUS PARTAGÉ QUE L'INTÉRÊT DE L'ENFANT PEUT ÉBRANLER LES FORCES D'INERTIE, LES STÉRÉOTYPES, POUR ACCÉLÉRER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES.

■ **La réorganisation des pratiques issue de la loi du 5 mars 2007 : une introspection sans concessions.** Présentation en exclusivité des travaux de l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux (Andass).

par **Yvan Ferrier**, président de l'Andass, directeur général adjoint du Développement social au conseil général du Gard.

■ **Protection administrative/protection judiciaire : des pistes sur la complémentarité des rôles**

à partir d'une démarche de réflexion partagée animée par l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée et la Protection judiciaire de la jeunesse.

■ **La prévention dans les territoires : du ressenti théorique à l'urgence des actions collectives**

par **Chantal Cornier**, directrice de l'Institut de formation des travailleurs sociaux d'Échirolles (IFTS).

■ **Les liens de l'enfant : quel référentiel pour quel projet ?**

par **Maria Maïlat**, anthropologue spécialisée en protection de l'enfance, directrice d'Artefa.

■ **L'inventivité dans la protection : une affaire de gouvernance et de conviction**

par **Jean-Marie Vauchez**, président de l'Organisation nationale des éducateurs spécialisés (Ones).

16h30
17h30

DÉBAT avec la salle

DÉBAT SOCIO-PHILOSOPHIQUE SUR LE SENS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

18h00

19h30

Avec : **Laurence Baranski**, co-auteur de "L'urgence de la métamorphose", directrice de SLB conseil ; **Boris Cyrulnik**, neuropsychiatre, président de l'Association française de recherche en éthologie clinique et anthropologique ; **Robert Lafore***, président du conseil de prospective de l'Uniopss, directeur de l'IEP de Bordeaux ; **Marcel Rufo**, pédopsychiatre ; **Jean-Louis Sanchez**, délégué général de l'Odas, président du Collectif "Appel à la fraternité".

Mardi 29 juin 2010

Matinée : TRAVAUX EN ATELIERS

09h00-12h30 ATELIERS : participation à 1 atelier à choisir parmi les 6 proposés.

Les ateliers sont conçus pour laisser la plus large place au débat et à l'échange d'expériences : sur 3h30 d'atelier, 1 heure 30 est consacrée à la présentation des contributions prévues dans le programme de chaque atelier et 2 heures aux échanges avec la salle. Avec l'objectif de déboucher dans chaque atelier sur deux ou trois propositions d'amélioration des pratiques et dispositifs, élaborées par les participants qui seront présentées aux responsables publics et associatifs en séance plénière.

Nb : Dans le bulletin d'inscription, il vous est demandé de choisir 2 ateliers dans votre ordre de préférence, uniquement dans l'hypothèse où votre premier choix se révélerait complet au moment de l'enregistrement de votre inscription.

12h30-14h00 Déjeuner sur la terrasse du Pharo

DÉTAIL DES ATELIERS

ATELIER 1 JEUNES ENFANTS

PEUT-ON DIVERSIFIER ET MIEUX COORDONNER LES MODES DE PRÉVENTION ?

Comment prévenir et repérer les difficultés le plus tôt possible ? Les diverses formes de soutien précoce à la parentalité. Quelle articulation entre service social, protection maternelle et infantile (PMI) et aide sociale à l'enfance (Ase) ?

Modérateurs : Denis Hochedez*, sous-directeur responsable du département Logement, vie sociale et solidarités de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), et Caroline Quelquejay, directrice d'Enfance et Partage. **Rapporteur :** Karine Métayer, conseillère technique, responsable du pôle enfance, jeunesse, familles à l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss).

EXPOSÉ INTRODUCTIF : Les constats effectués à travers le dispositif "Allo Parents bébé" par Enfance et Partage.

PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE :

- 1 Périnatalité et vulnérabilité psychosociale, l'approche interdisciplinaire et communautaire du Québec :** par Marleen Baker, spécialiste en sciences de l'éducation, chargée de cours au département de psychologie de l'Université de Québec à Trois-Rivières.
- 2 PMI et diversité des modes d'accompagnement et de prévention,** par Jacques Collomb, directeur de la protection maternelle et infantile et de la santé publique au conseil général des Bouches-du-Rhône.
- 3 Les sages-femmes, les TISF et le soutien à la parentalité,** par Odile Tagawa, sage femme, formatrice.
- 4 Le parrainage de proximité autour de la naissance avec la PMI, la Caf et l'hôpital public,** par Lise-Marie Schaffhauser, présidente de l'Union nationale des associations de parrainage de proximité (Unapp) et un représentant du conseil général de Charente-Maritime.

ATELIER 2 ADOLESCENTS

COMMENT PARVENIR À UNE RÉPONSE PLUS ADAPTÉE ?

Face à des adolescents de plus en plus désorientés, quelles réponses spécifiques ? L'apport de la prévention spécialisée. L'articulation des interventions des professionnels de la protection de l'enfance et des professionnels de la santé mentale.

Modérateurs : Guillaume Bronsard, directeur de la maison départementale de l'adolescent des Bouches-du-Rhône, et Mireille Gaüzère, adjointe au directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse. **Rapporteur :** Monique Sassier, médiatrice de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

EXPOSÉ INTRODUCTIF : Les enseignements de la mission d'appui protection judiciaire de la jeunesse sur l'intérêt de l'articulation entre les professionnels de la santé mentale et ceux de l'action éducative, pour les mineurs et pour les professionnels, par Michel Botbol, médecin psychiatre.

PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE :

- 1 Le travail social de rue, une approche éducative du dehors,** par Yves Grogno, directeur de l'Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône (Addap 13).
- 2 Paris Ados Services : un lieu original d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'orientation,** par Jean-François Vaisse, directeur.
- 3 Protection de l'enfance/pédopsychiatrie : quand un lien se tisse,** par Michel Besso, directeur de la Santé et des solidarités du conseil général des Alpes-mari-times.
- 4 Comment conjuguer efficacement l'approche éducative et thérapeutique : l'exemple de l'internat socio-éducatif médicalisé pour adolescents (Isema) de l'Adsea d'Eure-et-Loir,** par Gilles Pain, directeur de l'Isema.

Après-midi du 29 juin (plénière), programme au verso

Suite des ateliers ci-contre



Les Assises seront colorées d'animations variées proposées par les jeunes accompagnés par l'Addap13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône) et par la Fondation d'Auteuil.

ATELIER 3 FAMILLES

COMMENT SORTIR DE L'ISOLEMENT SOCIAL ?

L'enjeu du développement de la prévenance (prévention primaire) : de l'action collective "alibi" au service social communautaire. L'adaptation des actions collectives aux spécificités du territoire.

Modérateurs : Jean-Marie Gourvil, consultant, directeur scientifique de l'Institut national du développement social (INDS), et Marc Revault, président de l'Association nationale des cadres de l'action sociale des départements (Ancasd). **Rapporteur :** Arnaud Gruselle, directeur de la Fondation pour l'Enfance.

EXPOSÉ INTRODUCTIF : Développement social et protection de l'enfance, quels enjeux ?, par Jean-Marie Gourvil.

▶ PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE :

- 1 La ville au cœur de la prévenance : l'exemple de La Rochelle, par Gildas Manchec*, directeur général du centre communal d'action sociale de La Rochelle.
- 2 Vers d'autres possibles : une expérience de développement social local à partir d'un jardin pédagogique avec les habitants d'un quartier de Colomiers en Haute-Garonne, par l'Association columérine socio-éducative.
- 3 Actions collectives : l'ingénierie des caisses d'allocations familiales, par Julien Orlandini, directeur adjoint de la caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône.
- 4 La mutualisation des savoir-faire et des compétences sur un territoire : l'expérience de la maison départementale de la Solidarité et de l'insertion du pays de Blaye, par Christophe Jabet, travailleur social, référent Prévention, au conseil général de la Gironde.

ATELIER 5 MILIEU OUVERT

COMMENT FAIRE MIEUX EN S'APPUYANT SUR LES FAMILLES ?

L'intervention en milieu ouvert suscite un grand nombre d'interrogations sur son impact. L'expérimentation de nouvelles approches est donc plus que jamais nécessaire : les formules qui innovent.

Modérateurs : Laurent Sochard, psychosociologue, responsable de formation à l'Enact d'Angers, et Denis Vernadat, président du Carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert (Cnaemo). **Rapporteur :** Alain Grevot, directeur de services à l'association JCLT de l'Oise.

EXPOSÉ INTRODUCTIF : Familles, professionnels, de l'utilité du croisement des savoirs et des pratiques, par Laurent Sochard.

▶ PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE :

- 1 Présentation d'un référentiel des compétences des familles élaboré par un conseil général, par Bernard Bas, directeur de la solidarité au conseil général de l'Aube.
- 2 De la protection de l'enfance au développement social : l'aventure conjointe du conseil général du Nord et d'ATD Quart-Monde auprès de la population du quartier Fives à Lille, par Anne Devreese, directrice adjointe de l'Enfance et de la famille au conseil général du Nord et des représentants d'ATD Quart-Monde.
- 3 Diversité culturelle, quand le travail de prévention en réseau s'adapte aux spécificités d'une communauté : l'expérience d'action éducative à domicile (AED) menée à Aix-en-Provence auprès de familles Roms, par Béatrice Guimard, éducatrice au conseil général des Bouches-du-Rhône.
- 4 Mineurs en conflit avec la loi : l'exemple d'une action renforcée en milieu ouvert qui s'appuie sur les familles et les réseaux de socialisation, par Valentine Fournier, directrice d'un Service territorial éducatif de milieu ouvert de la PJJ de Pierrefitte en Seine-Saint-Denis.

ATELIER 4 CONTINUITÉ ET QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE

QUELS OUTILS POUR OBSERVER ET ÉVALUER ?

Comment se servir de l'observation comme vecteur de changement ? Comment s'appuyer sur la feuille de parcours et sur le projet pour l'enfant pour assurer la continuité et la complémentarité de la prise en charge ? Quelle évaluation ?

Modérateurs : Isabelle Delaunay*, sociologue, chargée de mission Évaluation au conseil général de Vaucluse, et Pierre-Yves Eyraud, chef du Bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence à la direction générale de la Cohésion sociale. **Rapporteur :** Jean-Marc Lhuillier, professeur à l'École des hautes études en santé publique.

EXPOSÉ INTRODUCTIF : Le ressenti des jeunes sortis de la protection de l'enfance, premières analyses d'un travail de recherche sur le devenir de ces jeunes, par Isabelle Frechon, sociologue et démographe CNRS-INED.

▶ PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE :

- 1 L'élaboration d'un référentiel d'évaluation des situations de danger commun à l'ensemble des professionnels d'un conseil général, par Sandrine Dottori, chargée d'études à l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas) et un représentant du conseil général d'Ille-et-Vilaine.
- 2 La feuille de parcours, un outil désormais ancré dans les pratiques, par Jean-François Kerr, directeur Enfance-Famille au conseil général du Loiret.
- 3 Le projet pour l'enfant : un outil pour consolider les liens avec la famille et entre les acteurs, par Catherine Nironi, déléguée générale à la Solidarité et à la vie sociale et Odile Paul-Dubesset, responsable du service Enfance au conseil général du Var.
- 4 Évaluation participative : l'implantation du cadre d'analyse britannique dans une association de Haute-Savoie, par Helen Jones (conseillère pour le gouvernement anglais), Catherine Sellenet, sociologue, et Mohamed L'Houssni, directeur de l'association Retis.

ATELIER 6 PLACEMENT

COMMENT REDONNER LE GOÛT DE L'AVENTURE AUX PROFESSIONNELS ?

En établissement : comment dépasser un cadre trop normé, nuisible à la démarche éducative, tout en s'inscrivant dans un projet d'établissement structurant ? En familles d'accueil : comment offrir un cadre sécurisant aux assistants familiaux tout en évitant l'excès de professionnalisation qui peut nuire au lien ?

Modérateurs : Rémy Mazin, consultant, ancien dirigeant associatif, et Jean-Bernard Prim, directeur des Ressources humaines de la Fondation d'Auteuil. **Rapporteur :** Geneviève Avenard, directrice générale de l'association Acodège en Côte-d'Or.

EXPOSÉ INTRODUCTIF : Regard critique sur l'organisation des réponses en matière de placement, par Rémy Mazin.

▶ PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE :

- 1 Au foyer d'accueil La Bergeronnette : enfant rime avec engagement et enthousiasme, par Éric Jacquot, responsable du lieu de vie La Bergeronnette à Torpes (71).
- 2 Favoriser l'engagement des professionnels sur des projets de placement innovants : une réflexion à partir de l'expérience des centres éducatifs renforcés (CER) et centres éducatifs fermés (CEF), par Yves Darnaud, directeur général de l'association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Drôme.
- 3 Familles d'accueil : comment concilier engagement et professionnalisation ? témoignages d'Élisabeth Michel et de Marie-Hélène Prédal, respectivement assistante familiale, et assistante sociale de l'équipe d'accompagnement professionnel des Assfam, du conseil général des Bouches-du-Rhône.
- 4 Le parrainage de proximité dans le projet de l'enfant placé : présentation d'une recherche-action menée par l'Unapp et Artefa, par Marie-Hélène Gauthier, adjointe au directeur de la Protection de l'enfance du conseil général du Rhône, et Olivier Boulet, éducateur au conseil général de la Vienne.

Mardi 29 juin 2010

Après-midi : SÉANCE PLÉNIÈRE



14h00

PLÉNIÈRE 3 : TRAVAIL SOCIAL - FAMILLES : COMMENT RETISSER LE LIEN ?

Tables rondes et débat à partir des propositions issues des ateliers.

TABLE RONDE AVEC :

- **Patricia Adam, députée du Finistère**, conseillère générale déléguée à la protection de l'enfance et à l'adoption au conseil général du Finistère, présidente du GIP Enfance en Danger,
- **Michel Amiel**, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône délégué à la protection de l'enfance, à la prévention sanitaire et à la protection maternelle et infantile, maire des Pennes Mirabeau,
- **Philippe-Pierre Cabourdin**, directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- **Fabrice Heyriès**, directeur général de la Cohésion Sociale,
- **Un représentant de l'Assemblée des Départements de France (ADF)**.

TABLE RONDE AVEC :

- **Michel Franza**, directeur général de la Convention nationale des associations de protection de l'enfance (Cnape),
- **Bernard Heckel**, directeur du Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS),
- **Françoise Léglise**, présidente de l'Association nationale des assistants de service social (Anas),
- **Pierre Suesser**, président du Syndicat national des médecins de PMI (SNMPMI),
- **Catherine Sultan***, présidente de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF).

DÉBAT AVEC LA SALLE

16h30

Synthèse de la table ronde par Michel Dinet, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et président de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas).

17h00

Clôture par un membre du gouvernement.

17h30

Fin des travaux

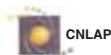
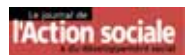
* Sous réserve

OBJECTIFS DES 4^{ÈMES} ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le secteur de la protection de l'enfance est en plein bouleversement. La loi du 5 mars 2007 commence à atteindre l'un de ses principaux objectifs : rééquilibrer le champ de la protection de l'enfance du judiciaire vers le social. Mais, cette amplification des responsabilités des travailleurs sociaux met aussi en relief toutes les limites de l'intervention sociale, de surcroît dans un contexte d'amplification des besoins des familles et de raréfaction des moyens des pouvoirs publics. L'enthousiasme né de la réforme de 2007 a laissé place au doute. Comment en sortir ?

Cette 4^{ème} édition sera particulièrement axée sur le renforcement du lien du travail social avec les familles. Tout en dressant un état des lieux de la souffrance croissante des familles et du désarroi des professionnels, les Assises présenteront et mettront en débat, lors des séances plénières et des six ateliers proposés, des modes d'organisation et des nouvelles pratiques qui se veulent autant de pistes constructives dans une période de grande incertitude.

Comité de pilotage des Assises :



CONDITIONS D'INSCRIPTION

❶ **L'organisateur des Assises est L'Action Sociale**, agréé organisme de formation sous le N° d'agrément formation 11753620475

❷ **Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription au : Journal de l'Action Sociale, 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris.**

Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation - par chèque à l'ordre de l'Action Sociale - ou, pour les administrations, d'une lettre valant commande.

❸ **Montant des frais de participation :**

Tarif normal : 300€ TTC (250,84€ HT) par participant(e) pour la totalité de la manifestation soit une journée et demie, ateliers, déjeuner du mardi (pas de déjeuner le lundi, la rencontre démarrant à 14 h 00) et documentation inclus.

Tarif dégressif : 250€ TTC (209,03€ HT) par participant(e) à partir de 5 inscriptions dans une même institution.

❹ **Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation par mail au signataire de l'inscription et au participant.**

❺ **En ce qui concerne les ateliers**, l'organisateur prendra en compte la préférence du participant (indiqué comme choix 1 dans le bulletin d'inscription) dans la limite des places disponibles. À défaut, il prendra en compte son choix 2. Et en cas d'impossibilité de prendre en compte l'un ou l'autre de ces deux choix, il contactera le participant pour lui proposer un autre atelier.

❻ **Pour chaque inscription confirmée**, l'organisateur adresse une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée et une attestation de présence.

❼ **Annulation**

Les demandes d'annulation par courrier ou par fax :

- reçues 30 jours ouvrés avant le 25 juin sont acceptées sans frais ;
- reçues entre 29 jours et 5 jours ouvrés avant le 25 juin entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 50 % des droits d'inscription ;
- reçues moins de 5 jours ouvrés avant le 25 juin, ou les absences pendant les Assises non prévenues, entraînent le versement de la totalité des droits d'inscription.

Aucune annulation ne sera prise par téléphone.

En cas de financement partiel ou total de la formation par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandon, etc), le coût de l'ensemble des droits d'inscription reste dû par le signataire de l'inscription.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement concernant ce programme ou votre inscription, contactez :

Christine Dussaut au Journal de l'Action Sociale :

Tél. : 01 53 10 24 10 - Fax : 01 53 10 24 19

E-mail : assises@lejas.com

INFORMATIONS PRATIQUES

❶ **DATES**

Les 4^{èmes} Assises Nationales de la Protection de l'Enfance auront lieu : les lundi 28 et mardi 29 juin 2010.

❷ **LIEU**

Palais du Pharo
58 boulevard Charles Livon,
Marseille 7^{ème}.

Cet ancien Palais de Napoléon III, auquel a été ajouté un centre de congrès considéré comme un des plus beaux d'Europe, est situé sur un promontoire dominant la mer et l'entrée du Vieux-Port. Il est à 10 minutes à pied du centre-ville et du Vieux-Port.



❸ **ACCÈS**



● **En transports en commun à partir de la gare Saint-Charles :**

Prendre le métro ligne 1 direction La timone, arrêt vieux port, puis deux options :
- en bus : ligne 83 et ligne 93 : arrêt Le Pharo
- à pied : sur le Vieux-Port prendre le quai de Rive neuve et continuer sur le boulevard Charles Livon (10 minutes à pied en longeant le port).

● **En voiture :** par l'autoroute, suivre la sortie "Vieux-Port". Un parking est disponible à proximité immédiate du Jardin du Pharo.

● **Taxis :**

Taxi radio Marseille : 04 91 02 20 20

Taxi blanc bleu : 04 91 51 50 00

❸ **HÔTELS**

TRÈS IMPORTANT : NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR L'IMPORTANCE DE RÉSERVER DÈS QUE POSSIBLE VOTRE CHAMBRE D'HÔTEL EN RAISON DE LA PÉRIODE ESTIVALE ET DE LA CAPACITÉ HÔTELIÈRE RELATIVEMENT LIMITÉE DE MARSEILLE.

Une liste d'hôtels très complète avec, pour certains d'entre eux, des tarifs directement négociés par nos services pour les participants des Assises **est disponible sur le site internet du JAS : www.lejas.com**

En tout état de cause, nous vous conseillons de choisir un hôtel situé soit autour du Vieux-Port (à 10 minutes à pied du Pharo), soit autour de la Gare Saint-Charles (à 5/10 minutes du Vieux-Port par la ligne 1 du métro).

Office de tourisme de Marseille : 04 91 13 89 25
www.marseille-tourisme.com

Bulletin d'inscription - 4^{èmes} Assises Nationales de la Protection de l'Enfance

À remettre dès que possible à votre service formation qui nous transmettra votre demande après l'avoir validée, ou, en l'absence de service formation, à renvoyer sous enveloppe au Journal de l'Action Sociale, 13 boulevard Saint-Michel, 75 005 Paris, accompagné de votre règlement ou du bon de commande de votre administration.

PARTICIPANT : M. MME **SVP écrire très lisiblement (Nom en capitales)**

Nom et prénom :

Organisme :

Service :

Fonction :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Adresse :

.....

Code postal/Ville :

ATELIER CHOISI : indiquez le numéro de l'atelier

CHOIX 1 (votre préférence) : Atelier N°

CHOIX 2 (à défaut de place disponible pour votre choix 1) : Atelier N°

SERVICE FORMATION :

Personne chargée du suivi de l'inscription :

Téléphone :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION :

Organisme :

Service :

Adresse :

.....

Code postal/Ville :

L'inscription sera confirmée par mail au service formation et au participant, si celui-ci a bien indiqué son adresse mail.

